



Affiché le 16 décembre 2024

## Convocation du Conseil Municipal

Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal de la commune de LANDEAN se réunira à la mairie en séance ordinaire :

**LE JEUDI 19 DECEMBRE 2024 à 20H00**

Suivant convocation en date du 16 décembre 2024 adressée aux conseillers municipaux.

Désignation du secrétaire de séance.

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du jeudi 28 novembre 2024.

### 1. URBANISME

1.1 Rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols

### 2. FINANCES

2.1 Encaissement d'une somme de 240,90 euros.

### 3. ADMINISTRATION GENERALE

3.1 SMICTOM : Rapport d'activité 2023

Questions diverses

Le Maire,  
Franck ESNAULT



*En cas d'empêchement, prière de bien vouloir remettre votre pouvoir*

✂-----

*Madame ou Monsieur,*

*Donne pouvoir à Madame ou Monsieur*

*Pour me représenter à la réunion du Conseil Municipal du*